



# Annexe 1

## TARIFS ET PENALITES

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Offre de Cofinancement FTTH .....</b>	<b>2</b>
1.1	Tarifcation initiale.....	2
1.2	Redevance mensuelle par ligne .....	3
1.3	Augmentation du niveau d'engagement.....	3
<b>2</b>	<b>Offre d'Accès à la Ligne FTTH .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Câblage Client Final .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Prestations connexes .....</b>	<b>5</b>
4.1	Frais de gestion .....	5
4.2	Raccordement distant .....	5
4.3	Accès au point de mutualisation.....	6
4.4	Maintenance du Câblage Client Final .....	6
<b>5</b>	<b>Pénalités .....</b>	<b>6</b>
5.1	Pénalités à la charge de l'Opérateur.....	6
5.2	Pénalités à la charge de THD o6 .....	6

Tous les prix mentionnés dans ce document sont indiqués en Euros (€) Hors Taxes (HT).

# 1 Offre de Cofinancement FTTH

## 1.1 Tarification initiale

### Cofinancement ab initio :

Ligne FTTH	Tarif (en € HT/logement programmé)	Tarif (en € HT/logement raccordable)
Ab initio	135 €	365 €

### Cofinancement ex post :

Ligne FTTH	Tarif (en € HT/logement programmé)	Tarif (en € HT/logement raccordable)
To < Souscription < To + 12 mois	151 €	409 €
To +12 < Souscription < To + 24 mois	154 €	416 €
To + 24 < Souscription < To + 36 mois	157 €	423 €
To + 36 < Souscription < To + 48 mois	158 €	427 €
To + 48 < Souscription < To + 60mois	154 €	416 €
To + 60 < Souscription < To + 72mois	149 €	402 €
To + 72 < Souscription < To + 84 mois	144 €	391 €
To + 84 < Souscription < To + 96 mois	140 €	380 €
To + 96 < Souscription < To + 108 mois	135 €	365 €
To + 108 < Souscription < To + 120 mois	130 €	350 €
To + 120 < Souscription < To + 132 mois	124 €	336 €
To + 132 < Souscription < To + 144 mois	117 €	318 €
To + 144 < Souscription < To + 156 mois	112 €	303 €
To + 156 < Souscription < To + 168 mois	105 €	285 €
To + 168 < Souscription < To + 180 mois	99 €	266 €

To + 180 < Souscription < To + 192 mois	92 €	248 €
To + 192 < Souscription < To + 204 mois	85 €	230 €
To + 204 < Souscription < To + 216 mois	78 €	212 €
To + 216 < Souscription < To + 228 mois	72 €	193 €
To + 228 < Souscription < To + 240 mois	59 €	161 €

Nota : To = Date de lancement de zone

## 1.2 Redevance mensuelle par ligne

La redevance mensuelle est applicable pour chaque ligne affectée à l'Opérateur au PM, et comprend la redevance d'occupation du génie civil et la maintenance.

*Redevances :*

Taux de Co-Financement	Tarif (en € HT / ligne affectée au PM / mois)
5 %	5,30 €
10 %	5,15 €
15 %	5,05 €
20 %	5,00 €
25 %	4,95 €
30 %	4,90 €
35 % et plus	4,85 €

## 1.3 Augmentation du niveau d'engagement

L'Opérateur peut augmenter son taux de cofinancement des lignes FTTH d'une zone de co-financement à tout moment.

Le prix de changement de taux est calculé pour chaque Ligne FTTH en fonction du tarif forfaitaire du cofinancement, à réception de la commande par logement programmé et logement raccordable par application du nouveau taux figurant au paragraphe 2.2 ci-dessus.

## 2 Offre d'Accès à la Ligne FTTH

Pour chaque ligne FTTH affectée à l'Opérateur, l'Opérateur est redevable d'un abonnement mensuel pour l'utilisation du lien fibre optique. Cette redevance comprend la redevance d'occupation du génie civil et la maintenance.

**Redevances :**

Accès à la Ligne FTTH	Tarif (en € HT / mois)
Mono brin fibre optique noire	13 €

### 3 Câblage Client Final

Si le Câblage Client Final n'existe pas lors de la souscription d'un abonnement par un utilisateur final, l'Usager doit souscrire à l'offre de Câblage Client Final.

Ce raccordement reste la propriété exclusive de THD o6.

La catégorie des frais de raccordement site client final à construire est déterminée au moment de la réalisation du câblage client final.

**Frais de raccordement :**

Frais de raccordement forfaitaires avec droits de suite	Tarif €HT	Délai de livraison*
En cas de création du raccordement par THD o6	250 €	6 semaines
En cas de création du raccordement par l'Opérateur	Selon contrat de sous-traitance*	Selon contrat de sous-traitance*
En cas de reprise d'un raccordement existant	Valeur non amortie (sur la base d'un amortissement sur une durée de 20 ans)	2 semaines
Frais de raccordement forfaitaires sans droits de suite	Tarif (en € HT)	Délai de livraison*
En cas de création du raccordement	100€	6 semaines
En cas de reprise d'un raccordement existant	100€	2 semaines

*\*La réalisation des raccordements par l'Usager fera l'objet d'un contrat de sous-traitance annexé au contrat*

Les délais mentionnés sont valables hors situation exceptionnelle, mentionnée avant signature des bons de commandes.

## 4 Prestations connexes

### 4.1 Frais de gestion

Pour chaque création, affectation, modification ou résiliation d'une Ligne FTTH à l'Opérateur (que le raccordement site client final existe ou non), l'Opérateur est redevable des frais de gestion d'accès.

#### Frais de gestion :

Frais de gestion	Tarif (en € HT)
Location ou IRU	15 €

### 4.2 Raccordement distant

Cette offre correspond à la mise à disposition d'une fibre optique de collecte passive entre un point de mutualisation (PM) et un point de livraison de l'Usager (point de raccordement distant mutualisé ou PRDM).

Le raccordement distant permet ainsi à l'Opérateur de collecter les flux de données de ses lignes FTTH affectées en utilisant une ou des fibres optiques reliant un PM et un PRDM. Cette offre est exclusivement réservée aux raccordements des PM inférieurs à 1000 Lignes et s'applique aussi bien au titre de l'offre de co-financement, qu'au titre de l'offre de location mensuelle.

Le PRDM peut être situé au niveau d'un PM existant, d'une chambre ou d'un NRO.

#### Frais d'accès forfaitaires :

Par lien PRDM / PM	Tarif (en € HT)
1 <sup>ère</sup> fibre pour le 1 <sup>er</sup> Km	1 500 €
1 <sup>ère</sup> fibre par Km supplémentaire	150 €
2 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> fibre pour le 1 <sup>er</sup> Km	750 €
2 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> fibre par Km supplémentaire	75 €
6 <sup>ème</sup> fibre et suivantes pour le 1 <sup>er</sup> Km	500 €
6 <sup>ème</sup> fibre et suivantes par Km supplémentaire	50 €

#### Redevances :

Par lien PRDM / PM	Tarif (en € HT / mois)
1 <sup>ère</sup> fibre pour le 1 <sup>er</sup> Km	3 €
1 <sup>ère</sup> fibre par Km supplémentaire	2 €
2 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> fibre pour le 1 <sup>er</sup> Km	1,5 €
2 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> fibre par Km supplémentaire	1 €
6 <sup>ème</sup> fibre et suivantes pour le 1 <sup>er</sup> Km	1 €
6 <sup>ème</sup> fibre et suivantes par Km supplémentaire	0,7 €

## 4.3 Accès au point de mutualisation

Cette offre permet l'hébergement d'équipements de l'Opérateur au sein des points de mutualisation.

### Frais d'accès :

Frais d'accès au service	Tarif (en € HT)
Hébergement d'équipement passif	0 €
Hébergement d'équipement actif	2 250 €

## 4.4 Maintenance du Câblage Client Final

### Pénalités :

Prestation	Unité	Tarif (en € HT / unité)
Maintenance du Câblage Client Final	Ligne FTTH	0,62€*

(\* ) Les abonnements mensuels de maintenance du Câblage Client Final pourront être modifiés, à la hausse ou à la baisse, en fonction des interventions effectivement réalisées par THD o6.

# 5 Pénalités

## 5.1 Pénalités à la charge de l'Opérateur

### Pénalités :

Prestation	Unité	Tarif (en € HT / unité)
Défaut d'envoi du compte rendu de raccordement client final	Compte rendu	20 €
Signalisation à tort	Signalisation	120 €
Commande non conforme	Ligne FTTH	39 €
Absence du client final lors du rendez-vous	Déplacement à tort	45 €

## 5.2 Pénalités à la charge de THD o6

### Pénalités :

Prestation	Unité	Prix unitaire / Jour Ouvré de retard jusqu'à 20 Jours	Montant forfaitaire au-delà de 20 Jours Ouvrés de retard
Retard sur la fourniture du CR de commande de Ligne FTTH	Jour Ouvré de retard	1,00 €	20,00 €
Retard sur la fourniture du CR de mise à disposition d'une Ligne FTTH existante	Jour Ouvré de retard	1,00 €	20,00 €



## Engagement de Cofinancement

XXX société Anonyme au capital de XXX €, immatriculée au RCS de XXX sous le numéro XXX, dont le siège est situé au XXX  
Représentée aux fins des présentes par XXX, en sa qualité de XXX, dûment habilité à cet effet,

s'engage conformément à l'article 5 de l'offre d'accès aux Lignes FTTH à acquérir définitivement et irrévocablement selon le taux de cofinancement souscrit sur chaque Zone de Cofinancement listées ci-dessous, pour une durée de 20 ans à compter de la Date de lancement de zone figurant dans la consultation préalable au déploiement FTTH, le Droit Réel Temporaire lui donnant l'usage des Infrastructures de réseau FTTH installés et à installer par XXXXX durant cette période.

Après avoir conclu et accepté l'ensemble des dispositions du Contrat, l'Opérateur s'engage sans réserve à exécuter le présent engagement.

Le souhait de bénéficier d'Emplacements pour héberger des Equipements actifs ou des Equipements passifs sera retenu conformément aux Conditions Générales d'accès aux Lignes FTTH en dehors de la zone très dense.

**colonne 1 :** Indiquer la référence de la zone de cofinancement tel que mentionné dans la consultation préalable au déploiement FTTH.

**colonne 2 :** Indiquer le nom de la zone de cofinancement tel que mentionné dans la consultation préalable au déploiement FTTH (nom de la commune principale).

**colonne 3 :** indiquer le taux de cofinancement souscrit par multiple de 5%

**colonne 4 :** indiquer "actif" pour bénéficier d'Emplacements pour héberger des équipements actifs ou "passif" pour bénéficier d'Emplacements pour héberger des équipements passifs.

**colonne 5 :** Indiquer le nombre de U souhaité pour l'hébergement au PM.

**colonne 6 :** indiquer le type de coupleur (connecteur ou jarretières en attente)

**colonne 7 :** indiquer le nombre de fibre optique souhaité, si raccordement distant demandé

Référence de la Zone de cofinancement	Nom de la Zone de cofinancement	Taux de cofinancement	Type d'accès au PM (actif / passif)	Nombre de U souhaité par PM	Type de coupleur installé (connecteur ou jarretière en attente)	Nombre de fibre optique de Raccordement Distant

Etabli en deux exemplaires dont une version électronique et un original envoyé par porteur ou en recommandé avec avis de réception,

Pour l'Opérateur,

Fait à #ville#, le #jj mois aaaa#

**Document à retourner par courrier AR à l'adresse suivante :**

Altitude Infrastructure  
9200 Voie des Clouets  
27100 VAL DE REUIL